

# RALLYE

## Restructuration financière de Casino

Paris, le 18 octobre 2023 – Le Conseil d'administration de Rallye réuni ce jour a pris connaissance des termes détaillés de l'accord intitulé accord de lock-up conclu par Casino le 5 octobre 2023 relativement à sa restructuration financière avec, d'une part EP Equity Investment III s.à r.l., une entité contrôlée par M. Daniel Křetínský, Fimalac et Attestor (le « **Consortium** ») et, d'autre part, certains de ses principaux créanciers sécurisés (l'« **Accord de Lock-up** »).

Rallye prend acte des termes de la restructuration financière de Casino et notamment de l'apport en fonds propres du Consortium et de certains créanciers, de la capitalisation de l'intégralité de la dette non-sécurisée du groupe Casino et de la capitalisation d'une partie de sa dette sécurisée, ainsi que de la dilution massive des actionnaires de Casino qui en résulterait avec, corrélativement, la perte du contrôle de Casino par Rallye.

Rallye entend préserver son principal actif conformément à son intérêt social et ainsi apporter son soutien, en sa qualité d'actionnaire de contrôle de Casino, afin que la restructuration de Casino puisse être menée à bien conformément à l'Accord de Lock-up.

La conciliation ouverte le 19 mai 2023 au bénéfice de Rallye arrive à expiration le 19 octobre 2023 et Rallye continue d'être soumise aux engagements de son plan de sauvegarde.

---

**Contact presse :**

PLEAD

Étienne Dubanchet +33 6 62 70 09 43 [etienne.dubanchet@plead.fr](mailto:etienne.dubanchet@plead.fr)